



Probleme de remboursement apès l'incendie de mon camion

Par **pitchoun582_old**, le **14/09/2007** à **15:03**

bonjour a tous

mon camion que j'ai amenagé moi meme a etait volé, ensuite ils ont demontés le moteur, et ils ont fini par l'incendié complètement.

mon assureur me rembourse la valeur de l'expertise pour le fourgon ce qui est normal. mais la valeur de l'exertise pour l'aménagement et les accessoires ils ne veulent pas nous la remboursé alors que sur mon contrat il est dit que l'aménagement et les accessoires s'eleves a 3500 euros et la valeur d'expertise s'eleve a 1062 euros.

ont il le droit de faire ça???

que puis je faire???

merci d'avance pour vos reponse.

Par **Jurigaby**, le **14/09/2007** à **15:06**

Bonjour.

Et ils vous disent quoi quand vous leur expliquez qu' en vertu du contrat, l'assurance s'engager à vous rembourser les 3500 euros dû à l'aménagement?

Par **pitchoun582_old**, le **17/09/2007** à **21:16**

les conseillères de notre assurance sont en train de "noyé le poisson" mais je ne vais rien lâché. elles ne sont pas très claires et de que je leurs pose des questions elles ne savent pas quoi me répondre , il faut voir ca avec la compagnie voila leur reponse. franchement c'est incroyable de voir un tel comportement, je n'arrive pas y croire. je retourne les voirs demain, et si elles n'ont pas de vrai explication pour le remboursement, j'envoie mon dossier a juridica. c'est une protection juridique qui fait parti de notre assurance. juridica prendra en charge tout le dossier, et ils vont s'occupé du litige. en plus c'est gratuit. ils defendrons mes droits . je vous tiens au courant.

merci